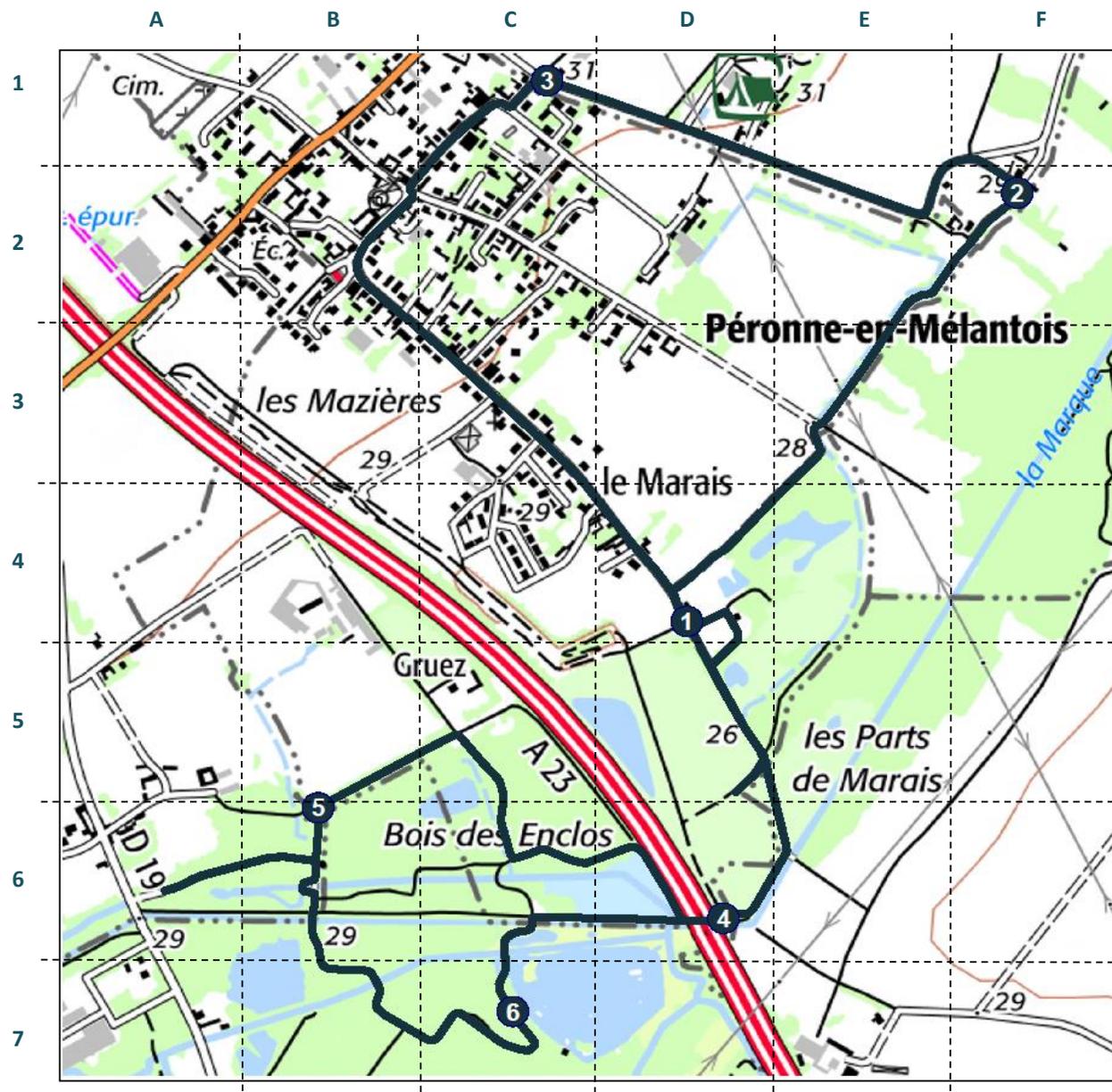


Circuit du Marais

(6 Km 700 - 2 h 30)

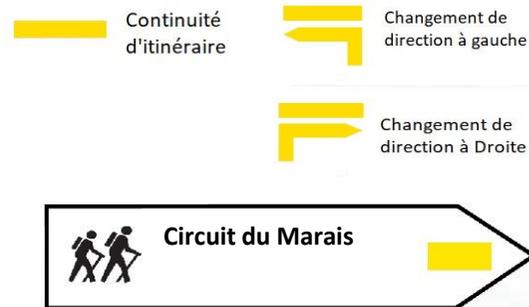
Départ : Parking du site départemental PERONNE-EN-MELANTOIS

1. Quittez le parking et prenez deux fois à droite. Longez le bois. A l'intersection suivante, empruntez en face le chemin bordé de saules têtards – chemin du Bas Sainghin.
2. Après la ferme, virez à gauche sur le chemin bordé de haies. Au bout, poursuivez à gauche et longez la rue de Gransart.
3. Suivez à gauche la rue des Wattines puis à droite la rue du Château. Rejoignez l'église. Cette hallekerque du XVI^e s a été restaurée dès 1684. Continuez sur la rue de la Mairie et aboutissez face à l'hôtel de ville. Tournez à gauche. Par cette rue du Marais, retrouvez le parking de départ. Continuez tout droit puis entrer dans le site départemental du marais de Péronne.
4. Empruntez le passage sous l'autoroute puis dirigez vous à droite et longez celle-ci. Poursuivre sur le chemin sinueux. Tournez à droite avant le petit pont de bois. Au croisement suivant tournez à gauche.
5. Tournez à gauche et retrouvez le kiosque d'accueil. Passez devant l'observatoire des amphibiens et traversez au petit pont. Poursuivez tout droit et au Y prendre à gauche. Continuez tout droit, passez sur la passerelle et continuez tout droit à la croisée des deux circuits. Passez un observatoire et poursuivez votre chemin.
6. Sur votre droite, prenez le temps d'entrer dans l'observatoire pour y découvrir de nombreuses espèces d'oiseaux. Empruntez à nouveau deux pont de bois, puis prendre à droite et rejoindre le passage sous l'autoroute. Rejoignez le parking de départ.
- 7.



Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Circuit du Marais

(6 Km 700 - 2 h 30)

Départ : Parking du site départemental PERONNE -EN-MELANTOIS



Avis du Randonneur :

La partie aménagée est accessible aux personnes malvoyantes ou à mobilité réduite. Des panneaux explicatifs, parfois en braille accompagnent le visiteur curieux tandis que des observatoires permettent une observation discrète de la faune du site ; emportez vos jumelles. Respectez la réglementation sur le site. L'ensemble est praticable par des poussettes. Prudence le long des rues. Balisage jaune